



1er trimestre 2011

# Vivre au Gros-Morne

## Bulletin Municipal N°6



Onze médaillés pour un 11 novembre

*Nous déciderons Ensemble  
de l'avenir de notre Eglise*



Le Gros-Morne au  
Grand Village des Communes

Les Marchés nocturnes du Gros-Morne  
rencontrent un vif succès



### Inscriptions scolaires 2011-2012



Patrick PAULINEAU,  
le nouveau DGS du Gros-Morne

# Vivre au Gros-Morne



## TiTom et les Calebasses

Louis Victor Lazard GERMANY, surnommé « Titom » a de nombreuses cordes à son arc : peinture, sculpture sur calebasse, confection de chachas, tambours, maracas, « tambouyé » [...]

Page 4



## Nos retraités au Mome-Rouge

Ils étaient attendus par les associations péleennes de personnes du troisième âge. Après un accueil chaleureux à l'Hôtel de Ville, le [...]

Page 5



## Notre authenticité exposée

La 4e édition du Grand Village des Communes s'est déroulée les 8 et 9 octobre 2010 au Palais des congrès de Madiana. [...]

Page 5

## Onze médaillés pour un 11 novembre



## Un nouveau Directeur Général

Patrick PAULINEAU a été nommé le 3 janvier 2011, la commune du Gros-Morne en qualité de nouveau Directeur Général des Services. [...]

## Inscriptions Scolaires 2011-2012

## Un écrivain public s'installe au Gros-Morne



## « À l'ombre du malin »

Écrivain et passionné par l'histoire de la Martinique, Jean-Louis LUCE nous présente son dernier ouvrage [...]



## Dossier

## L'Église

- Ensemble nous découvrons
- Historique
- Réunion d'information

Page



Sommaire

**Directeur de la publication :**  
Albert JEAN-ZEPHIRIN, Maire

**Directrice adjointe de la publication :**  
Carine CABOT,  
Adjointe au Maire, déléguée à la communication

**Conception-Réalisation, Maquette :**  
Tedd ETILE

**Rédaction :**  
Lydia ORVILLE, Patrick PAULINEAU,  
Fred LEGER, Chrislain PIERRE, Carine CABOT, Tedd ETILE.

Photos : Service Communication,  
Droits Réservés

**Contact :**  
Mairie du Gros-Morne : 0596-67-50-11  
Service Communication : poste 237

**Édition :** Imprim'flash  
**Tirage :** 4500 exemplaires



Albert JEAN-ZEPHIRIN  
Maire du Gros-Morne

## Environnement



**VHU : On en a marre !**  
La Municipalité rappelle aux contrevenants, qu'ils risquent une amende de 1500€ pour avoir déposé, abandonné ou jeté en un lieu public [...]

**interdiction de laver les voitures dans les rivières**

**Luttons contre le moustique**

**Pages 10 et 11**

## Marchés nocturnes

Le vendredi, dès 15h00, les parfums enivrants des fruits et légumes « péyi » envahissent la place de la Mairie. Ce partenariat de la municipalité et de l'office de tourisme du Gros-Morne a pour objectif de redynamiser le bourg [...]

**Page 13**

## Travaux

**Page 14**

## Voeux au personnel

**Page 15**

**S e**

**éciderons**

**ation**

**es 8 et 9**

Il y a trois ans ; nous affirmions notre volonté de faire pleinement participer la population aux réflexions qui précéderaient toutes les grandes décisions concernant la vie de notre collectivité.

Instaurer ce modèle de gouvernance est une demande de la population qui émerge à la faveur de la relation de proximité et du contrat de confiance que nous avons établis avec elle. J'en veux pour preuve les nombreuses sollicitations dont l'ensemble des élus du conseil municipal, et moi-même sommes l'objet de la part de nos concitoyens. Cela démontre que l'opinion est parvenue à un niveau de maturité et un degré d'exigence en matière de gestion, que nous avons en quelque sorte anticipé en jetant les bases de la démocratie participative.

L'équipe actuelle s'attachera donc à consulter de plus en plus les diverses instances qui ont été constituées ; et au-delà, toutes les entités qui souhaiteront apporter leur contribution à l'enrichissement des débats.

Ce cycle a déjà été inauguré par la consultation du comité paroissial et des comités de quartier, sur l'épineuse question de notre église fortement endommagée par le séisme de Novembre 2007.

Dans le but d'informer la population, d'échanger avec elle, et recueillir ses avis et ses attentes, nous allons tenir prochainement une grande réunion. La date et le lieu vous seront communiqués ultérieurement. L'avis du Conseil Municipal Junior sera également sollicité.

Je sais aussi combien les domaines qui concernent l'amélioration du cadre de vie, la sécurité des biens et des personnes, le développement local, et l'accompagnement des publics en difficulté sont l'objet de préoccupations toutes particulières pour nos concitoyens.

**Ceux qui empruntent les routes communales peuvent se rendre compte d'eux-mêmes des indéniables progrès qui ont été accomplis en matière d'amélioration de la voirie communale. Ce n'est que l'esquisse d'un plan d'ensemble, incluant l'amélioration de l'existant et le désenclavement de certains îlots ou quartiers.**

Nous avons également amorcé la démarche de relance du contrat local de sécurité afin de réduire les nuisances qui vous affectent dans votre vie au quotidien.

Les services municipaux participent largement sous l'impulsion du nouveau Directeur Général des Services à la mise en œuvre de tous les projets structurants, malgré une conjoncture budgétaire des plus difficiles.

Cependant nous restons raisonnablement optimistes car la force et la qualité de nos engagements nous ont permis de tisser un réseau partenarial très efficace.

**Je tiens d'ailleurs à saluer le remarquable travail qu'effectuent dans leurs assemblées respectives, notre Conseillère Régionale et notre Conseiller Général avec lesquels nous travaillons en totale symbiose.**

Je ne saurais conclure sans vous rappeler que la gestion des collectivités territoriales impose l'équilibre entre la rigueur budgétaire et la nécessité de réaliser les investissements souhaités par tous.

C'est ce que nous nous appliquons à faire avec beaucoup d'abnégation et de dévouement.

## « Titom » et les Calebasses

### Comment valoriser les produits de la nature ?



Louis Victor Lazard GERMANY

**L**ouis Victor Lazard GERMANY, surnommé « Titom » est originaire du Lamentin. Il habite le Gros-Morne depuis trois ans. Louis Victor surnommé « Titom » a de nombreuses cordes à son arc : peinture, sculpture sur calebasse, confection de chachas, tambours, maracas, « tambouyé », danseur de bèlè et danmié etc...

Dès l'âge de 14 ans, « Titom » commence la musique avec son frère, musicien émérite, adepte des instruments traditionnels. Ensemble, ils animent le célèbre « chouval bwa » qui se trouve maintenant à Fort de France.

A 18 ans, il entame une carrière de danseur traditionnel dans le ballet folklorique de Loulou Boislaville. Après sa période d'artiste danseur, il devient musicien professionnel avec le groupe de Dédé Saint-Prix « Avan van » .

Ses découvertes, ses expériences, ses rencontres lui ont permis

de nourrir son esprit, son imagination et aussi de former l'homme qu'il est aujourd'hui.

« Titom » se ramifie entre ses prestations de musicien auprès de groupes folkloriques et son passe-temps d'artisan : peintre et sculpteur de calebasses. « Titom » nous raconte avec passion comment il procède : « Dans un premier temps, je récupère des calebasses ; ensuite avec une scie je les ouvre et enfin je les vide à l'aide d'une cuillère, » ce qui, selon lui, n'est pas une mince affaire. « Avant de commencer à les sculpter, je dois les laisser sécher quelques jours au soleil ». Pistolet à gravure à la main, « Titom » laisse sa créativité s'exprimer... Et petit à petit, ce qui n'était qu'un simple fruit immangeable, se transforme en nourriture pour les sens : une œuvre d'art est née.

« Pour finir, je passe une couche de vernis sur les calebasses pour les protéger des agressions du temps ».

Homme à multiples talents, « Titom » souhaite



Gravures sur calebasse réalisées par « Titom »

transmettre son savoir-faire aux jeunes. Il pense ouvrir un atelier de sculpture, de confection d'instruments de musique traditionnels ; ainsi que des stages d'initiation.

#### Définition ...



La calebasse est le fruit d'un arbre endémique de la Martinique de la famille des bignoniacées : le calabassier.

Le fruit n'est pas comestible, mais il a toujours été utilisé par nos parents dans la médecine traditionnelle, mais aussi pour fournir de la vaisselle (des couis). La calebasse mûre, vidée et nettoyée consciencieusement de sa chair blanche fournit une coque qui devient dure comme du bois une fois séchée.



Mise en espace des créations de « Titom »

**L'authenticité de notre commune exposée**

Le Maire, le Directeur de Cabinet et Marie-Françoise LAMY au Grand Village des Communes

La 4e édition du Grand Village des Communes s'est déroulée les 8 et 9 octobre 2010 au Palais des congrès de Madiana. Cet événement avait pour objectif de présenter aux divers publics les actions et réalisations des communes et de favoriser d'une manière générale une meilleure compréhension des mécanismes qui régissent le fonctionnement des collectivités territoriales.

La ville du Gros Morne avait opté pour la mise en valeur de ses atouts sur le plan touristique, la valorisation de son cadre de vie, par un stand original constitué de végé-

taux et présentant un jardin de plantes médicinales.

Des panneaux informaient également le public sur les réalisations ou des initiatives récentes en cours ou programmées : la démocratie participative, l'amélioration du cadre de vie, de l'accueil des administrés, le plan d'aménagement et de rénovation urbaine, le soutien et l'accompagnement du monde sportif et associatif, la déclinaison d'un plan d'action sociale en direction des publics fragilisés ou en difficulté.

L'animation du stand était assurée par des agents municipaux qui ont su démontrer une grande disponibilité, une forte implication et un enthousiasme réel dans la présentation et la valorisation de leur collectivité. Une mention spéciale est décernée à ceux et celles qui ont fait preuve d'esprit d'initiative, ainsi qu'aux employés du ser-

vice technique et du service environnement. Soulignons le partenariat avec le Lycée Joseph PERNOCK du Lorrain consistant à permettre à une de leurs élèves, Gros-mornaise, de mettre en pratique son savoir faire.

Nous adressons particulièrement nos remerciements aux partenaires qui ont bien voulu mettre leurs produits à notre disposition, à savoir ROYAL S.A et SAINT ETIENNE. Nous les adressons également à Rose Marie MILLON pour la composition végétale et fruitière qui a donné un cachet original au stand ainsi que Marie-Françoise LAMY présentant ses réalisations à base de végétaux ; qui ont suscité un grand intérêt du public notamment des scolaires.



Marie-Ange COURSILO et Elodie LEGENDART hôtesse d'accueil au GVC

**Social****Des Gros-mornais au Morne-Rouge  
yon a lot ! ansanm ansanm !**

Le Maire accompagne nos aînés dans la visite découverte de l'Eglise du Morne-Rouge

pour nos « aînés » a été interrompue par le son de la cloche, non pas celle de l'église mais celle du ventre appelant à se diriger vers le restaurant « bambou ». Restauration et animation musicale étaient au programme de l'après-midi.

17h00, malheureusement c'est l'heure de se quitter. Après avoir remercié nos hôtes, nos aînés, le Maire du Gros-Morne et les autres élus, le cœur heureux et le visage souriant, ont pu regagner le Gros-Morne. Rendez-vous l'année prochaine !

Dans le cadre de la semaine bleue, organisée par l'ALLIAD, le CCAS et la Ville du Gros-Morne, une soixantaine d'aînés de la commune, le Maire et quelques élus ont pris la direction du Morne-Rouge. Ils étaient attendus par les associations péleennes de personnes du troisième âge. Après un accueil chaleureux à l'Hôtel de Ville, le Maire Jenny DULYS invite nos grands-parents à une visite découverte du Morne-Rouge et à une visite de l'église du Morne-rouge. Ce lieu de culte, créé en 1851 et reconstruit en 1907, accueille chaque année des « fidèles » venant des quatre coins de la Martinique à l'occasion du pèlerinage du 30 août. Cette visite passionnante

# onze médaillés pour un 11 novembre

## La Municipalité rend hommage aux gros-mornais



La Sous-Préfète de l'arrondissement, le Maire, le Maire-junior et bien d'autres étaient présents pour féliciter les médaillés

Véritablement placé sous le signe du mérite, Jean Alfred GUERDRAT Président départemental de l'association des membres de l'Ordre national du mérite de la Martinique, a profité de ce 11 novembre pour décorer officiellement Yves VICTORIN de la médaille de l'Ordre National du Mérite.

Yves VICTORIN est un acteur dévoué de la Ville du Gros-Morne. En plus

**A** l'occasion de la cérémonie commémorative de l'Armistice de 1918 du 11 novembre dernier, le Maire a rendu hommage et remercié une dizaine de gros-mornais qui se sont mis au service de toute la population gros-mornaise. L'occasion était donnée à la Ville de montrer aux jeunes générations la force des valeurs et l'importance de l'engagement au sein de notre société pour le bien-être général.

Cette cérémonie a permis de féliciter les sapeurs-pompiers retraités. La médaille et le diplôme d'honneur de la Ville du Gros-Morne leur ont été remis. Le Commandant VAUCLIN, Gros-mornais, responsable du groupement nord atlantique des pompiers et déjà médaillé, a reçu son certificat de l'Ordre National du Mérite.

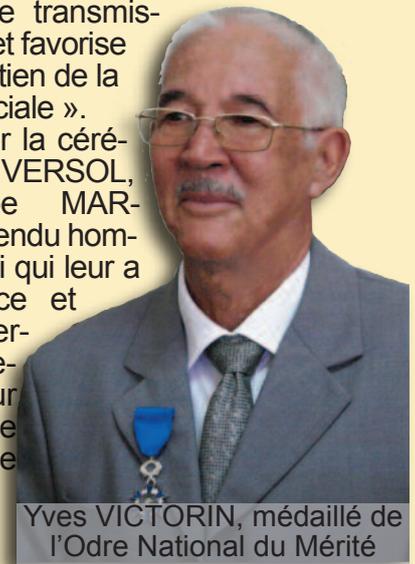
d'avoir été un enseignant émérite, il a exercé diverses fonctions telles que Sapeur-Pompier volontaire, responsable d'association, administrateur de la MOA, médiateur à la MGPA et bien d'autres. Au quotidien, son sens du partage, son dévouement, son dynamisme, sa force de vie et sa détermination ont été des outils indispensables à la réussite de ses entreprises.

Dans son discours, Carine CABOT nous fait remarquer que « cet Homme est un exemple d'envergure pour notre Jeunesse Martiniquaise. Il prône les idéaux de Fraternité, de solidarité, de transmission de lien et favorise ainsi le maintien de la cohésion sociale ».

Pour clôturer la cérémonie, José VERSOL, Jean-Philippe MARTHELY ont rendu hommage à celui qui leur a fait confiance et qui leur a permis de développer leur talent et de connaître le succès.



Les anciens de la MJC étaient présents pour rendre hommage à Yves VICTORIN



Yves VICTORIN, médaillé de l'Ordre National du Mérite



# 90.1 mhz

## Radio Intertropical

13 rue Schœlcher 97213 GROS-MORNE

tel : 05-96-67-83-87

Fax : 05-96-67-58-55



# Patrick PAULINEAU, nouveau DGS à la mairie



Patrick PAULINEAU  
Directeur Général des services

Après plus de 35 ans de service au Gros-Morne, l'ancien Directeur Général des Services, Raymond BAPTE a fait valoir ses droits à la retraite.

Diplômé d'un DESS en Ressources Humaines, qu'il a complété par une formation de coaching pour mieux comprendre et accompagner l'homme dans son milieu professionnel, Patrick PAULINEAU a intégré le 3 janvier 2011, la commune du Gros-Morne en qualité de nouveau Directeur Général des Services.

Après un service militaire dont il dit y avoir puisé des valeurs telles que la solidarité, l'esprit et le travail d'équipe, il entame une carrière hospitalière qui le conduira sur plusieurs champs. Il explore d'abord le terrain de la gestion économique au Centre Régional d'informatique hospitalière du CHU de Fort-De-France, puis on lui confie la gestion des Ressources Humaines à l'hôpital du Saint-Esprit. C'est d'ailleurs dans cet hôpital qu'il rencontrera le Directeur qui lui offre d'accompagner un établissement de la Marne dans sa reconstruction en prenant la responsabilité des services Economique et Financier de cette structure. Durant cette séparation d'avec son île natale, ce même Directeur lui propose de l'associer à un projet de coopération avec l'hôpital de Moroni aux Comores dans l'Océan Indien. A l'issue de ce périple fort enrichissant, il revient au pays.

## Quelles sont les raisons qui vous ont poussé à revenir en Martinique ?

Après trois années passées dans le département de la Marne, dans la région Champagne-Ardenne, où j'avais pour mission d'accompagner un établissement hospitalier dans sa reconstruction, il était évident pour moi de revenir travailler pour mon pays.

## Depuis le mois de janvier, il a succédé à Raymond BAPTE au poste de directeur général des services, en mairie...

### Connaissez-vous le contexte et la réalité de cette collectivité ?

Ancien élu municipal, et agent de la fonction publique depuis 14 ans, bien au fait des difficultés des collectivités territoriales, je savais que la commune du Gros-Morne ne pouvait s'inscrire dans l'exception. Persuadé que même dans un contexte difficile, la réussite d'une organisation passe par la réussite des hommes qui la font vivre, je voudrais dans le cadre de mes responsabilités participer à révéler les richesses présentes au cœur et au bout des doigts de notre personnel communal.

### Pourquoi avoir choisi le Gros-Morne ?

C'est une question qui m'émeut quelque peu..... Le Gros-Morne car j'ai une dette envers cette terre, celle qui a donné sa première chance à mon père, originaire du Vert-Pré.

### Quels sont vos premiers objectifs ?

Je salue tout d'abord le travail de mon prédécesseur qui malgré un calendrier décalé entre son départ et mon arrivée, a fait en sorte de mettre en exergue sur mon bureau, des points clés pour faciliter ma prise de poste.

### Mes premières actions :

Depuis mon arrivée le 03 janvier dernier, je tente en toute objectivité de faire l'état des lieux des forces et faiblesses de la collectivité dans les domaines financier et humain. Je ne veux pas me précipiter en imposant ma vision des choses qui pourrait être dictée par mes expériences passées. La collectivité a ses réalités, et je voudrais m'appuyer sur une capitalisation de ses réussites afin de proposer mes orientations.

Si je devais donc hiérarchiser mes premières actions, ce serait d'abord de réconcilier les agents communaux avec l'institution. Il est indispensable qu'il y ait une hiérarchie au sein de notre organisation, cependant, chacun, dans son positionnement au sein de la collectivité est important, donc, mérite le respect.

Dans un second temps, il est indispensable de se projeter dans une démarche d'évaluation qui nous permettrait de réduire les écarts entre

l'existant et les attendus en termes de compétences des agents par le biais d'une politique de formation « conquérante ».

En troisième lieu, je voudrais faire naître un fort sentiment d'appartenance à une collectivité qui fait face à des difficultés et qui veut relever la tête. Les difficultés de la mairie ne sont un secret pour personne au Gros-Morne. Cependant la situation va s'inverser si tous nous avons la volonté de faire ensemble. Souvent les reproches fusent quand il s'agit de la qualité du travail des agents de la mairie. Il conviendrait de faire aussi changer cette image au sein de la population. Nous avons des agents de grande qualité. Retrouver le respect et une considération réciproque nous permettrait d'atteindre de meilleurs résultats. Ces professionnels ont donc à regagner la confiance de la population.

Je ne voudrais surtout pas que l'on ait l'impression qu'un nouveau « commandeur » ou « gèreur » est arrivé au sein de la commune.

Je suis, c'est vrai le nouveau responsable administratif de la mairie, cependant chacun des agents de cette collectivité est dans le périmètre qui lui est confié en responsabilité face à nos réussites et nos échecs devant la population du Gros-Morne.

### Quels sont vos grands projets pour le Gros-Morne ?

Même si mon leitmotiv est d'atteindre l'organisation efficiente, ce serait vain si le fruit de ce travail n'était pas dirigé vers la population et récolté par cette dernière. Notre objectif est avant tout que la population du Gros-Morne soit satisfaite du service qu'on lui rend. De grands projets structurants pour la commune sont déjà en marche et tous les services de la collectivité sont déjà à pied d'œuvre pour qu'ils sortent de terre. Je me ferai fort d'accompagner toutes ces équipes dans ce sens. Il ne m'appartient pas ici d'exposer ces grands projets pour ne pas faire injure à la compétence de l'exécutif. Mon rôle est de trouver avec les différentes directions composant l'administration communale, les moyens nécessaires et mettre tout en œuvre pour leur réalisation, toujours dans l'intérêt du Gros-Morne et des Gros-Mornais.

# L' é g l i s e . . . . . . s u r u n f o n d d e

La rénovation ou la reconstruction de l'église se révèle être un chantier lourd, long et complexe. La municipalité, très sollicitée sur ce dossier tient absolument à faire participer la population aux décisions relatives à l'église. Les solutions concernant ce monument de notre patrimoine communal doivent être trouvées ensemble, précise le Maire. Faisant suite à cette volonté de concertation, une délégation d'élus et d'administratifs rencontre le Conseil paroissial le mardi 25 janvier 2011. Cette réunion a permis d'envisager plusieurs solutions. Dans un premier temps, le Maire expose aux participants l'importance des dégâts causés par le séisme du 29 novembre 2007. Il précise qu'une reconstruction de l'édifice pourrait s'étendre sur une durée de 10 ans. Les estimations des premières expertises font apparaître un coût sensiblement égal qu'il s'agisse de reconstruction ou de confortement de l'existant : 4 000 000 d'euros.

Les élus et les membres du conseil paroissial ont esquissé des solutions palliatives permettant de maintenir un service de culte au Gros-Morne. Durant les travaux de confortement ou de reconstruction il sera nécessaire d'accueillir les paroissiens dans un autre lieu. Là encore, plusieurs alternatives ont été discutées : installer des chapiteaux provisoires, à transférer les offices du dimanche au hall des sports ; ou encore à

construire un bâtiment léger en lieu et place de l'école mixte B. Les cérémonies funéraires ainsi que les messes quotidiennes pourraient se dérouler dans la salle paroissiale.

Cette concertation démocratique, dans ses premiers pas, remplit éminemment sa fonction. La Municipalité souhaite poursuivre dans ce sens. A l'issue du débat, le Maire a proposé la création d'un comité de pilotage composé à la fois d'élus et de membres du Conseil Paroissial. Ce comité se rencontrera régulièrement afin de faire le point sur l'avancée du dossier de l'église. Le Maire souhaite élargir cette démarche d'échange et de dialogue à tous les citoyens. Vous pourrez donner votre avis sur le blog de la ville : [www.vivreaugrosmorne.com](http://www.vivreaugrosmorne.com). Une réunion sera organisée pour l'ensemble de la population. Ce rendez-vous ne sera pas celui d'une simple communication sur un projet déjà finalisé, mais bien celui de la démocratie participative. Au cours de cette rencontre, chacun pourra s'exprimer et proposer des idées et ensemble nous arriverons au projet final.



## Historique de notre Eglise



L'Église du Gros-Morne a déjà été détruite et reconstruite quatre fois au cours de son histoire. En 1730, la première chapelle fut construite dans les hauteurs du quartier

Tracée. Le Gros-Morne était alors rattaché à la paroisse de Trinité. En 1743, la première église a été construite à la place de l'actuel cimetière. Le 02 juillet de cette même année, les habitants du Gros-Morne appuyés par le Père Mane ont présenté une requête au gouverneur. Ce dernier accepta et le Gros-Morne fut alors érigé en paroisse. A cette époque, le curé avait à la fois une fonction religieuse et une fonction sociale. Il rendait notamment visite aux malades, il veillait aussi à la bonne éducation des enfants. De plus, il devait s'occuper de la tenue des registres de l'état civil. Le 27 juillet 1772, Pierre BLANCHETIERE-DULYS a gracieusement donné un terrain destiné à la nouvelle église et au presbytère. Les Gros-Mornais, ensemble, ont construit cette église ; les travaux ont duré 18 mois. Elle a vécu 40 ans. Toute en bois, elle n'a pas su résister aux cyclones de 1812 et 1813. Elle fut reconstruite en 1825 par la municipalité. L'Église a été le premier bâtiment communal édifié. Le tremblement de terre de janvier 1839 causa de gros dégâts à l'église et au presbytère. On fut obligé de démolir le clocher qui menaçait de s'écrouler. En 1870, d'importants travaux de réparations ont été effectués. En 1883, elle fut reconstruite par la municipalité. Cette fois-ci elle a pu résister au cyclone du 18 août 1891, qui ravagea Saint-Pierre et Fort-de-France, des travaux de toiture et de peinture furent quand même nécessaires. De nouveau, le séisme de novembre 2007 fragilisa l'édifice. Aujourd'hui, l'édifice est en très mauvais état. Pour la première fois de l'histoire, les Gros-Mornais sont associés à la réflexion sur le devenir de notre Eglise.

## Affaires Scolaires

# Inscriptions Scolaires 2011 - 2012

Le Maire de la Ville du Gros-Morne informe les familles que les inscriptions scolaires s'effectueront au SERVICE EDUCATION Immeuble Nazaire 27 Rue SCHOELCHER du 14 Mars au 01 Avril 2011 et du 11 au 29 Avril 2011 les jours ouvrables de 7h00 à 12h00.

Sont concernés :

- les enfants nés en 2008,
- les enfants nés de Janvier à Mars 2009 sous réserve des places disponibles,
- les enfants entrant en Cours Préparatoire,
- les enfants qui étaient déjà scolarisés en 2010-2011 et qui relèvent d'un autre secteur géographique (changement de domicile).

LES PIECES A FOURNIR :

- Extrait d'acte de naissance de l'enfant (original datant de moins de 3 mois)
- Copie des pages de vaccinations du carnet de santé de l'enfant
- Original d'un justificatif d'adresse des parents ou tuteurs datant de moins de 3 mois : \*facture de téléphone (hors portable), \*facture d'électricité ou d'eau, \*quittance de loyer,
- 1 photo d'identité récente de l'enfant,
- Notification de la commission de droit à l'autonomie (pour les enfants admis en CLIS)
- Copie de l'ordonnance du jugement (pour les parents séparés ou divorcés)
- Original du certificat de radiation de l'école précédente pour les enfants qui étaient déjà scolarisés.

## Important

**Le Maire de la Ville du Gros-Morne invitera, bientôt, la population à une réunion d'information et d'échange sur la question de l'Eglise.**

**Lors de cette rencontre un court exposé sur l'historique des démarches déjà entreprises pour l'Eglise vous sera présenté ; ensuite vous pourrez participer aux échanges relatifs à l'avenir de notre Eglise.**

## Il est Interdit de laver sa voiture en rivière !



L'eau de nos rivières est utilisée dans trois domaines rythmant la vie de notre Martinique : l'alimentation en eau potable, l'irrigation, l'industrie. Épargner les rivières de la pollution induite par le lavage des voitures c'est réduire la quantité de produits de traitement utilisés pour rendre l'eau potable. De plus, nos rivières sont un lieu de vie fragile. Les hydrocarbures asphyxient sans vergogne la faune endémique.

Le règlement sanitaire départemental prévoit une amende de 450€ à tout contrevenant. La police Municipale sera régulièrement sur les sites pour faire appliquer la réglementation. Il faut noter aussi que le code de l'environnement prévoit jusqu'à 75 000€ d'amende et deux ans de prison en cas de pollution avérée.

L'eau de nos rivières est indispensable à toute la Martinique ; préservons-la dès aujourd'hui en prenant la décision de ne plus jamais laver notre voiture en rivière.

## Environnement

# VHU : cela ne peut plus durer !! Soyons responsables, informés et préservons notre environnement !!



En deux ans, près de 300 épaves ont été enlevées par la Municipalité

**A**près une première campagne d'enlèvement des épaves réalisées par la Ville, les véhicules hors d'usages (VHU) recommencent à fleurir le long des routes et dans nos quartiers. Ces points noirs du paysage enlaidissent et dégradent notre environnement. Ils constituent de surcroît un risque sanitaire important : développement de larves de moustiques vecteurs de la dengue ou encore prolifération des rats et autres nuisibles.

## Attention !

La Municipalité rappelle aux contrevenants, qu'ils risquent une amende de 1500€ pour avoir déposé, abandonné ou jeté en un lieu public, privé ou un emplacement non prévu à cet effet, une épave de véhicule, des ordures, déchets, matériaux. La Municipalité rappelle que quatre établissements (Métal-dom, Casse auto nouvelle for-

mule, Central casse auto, Bérald auto) peuvent recevoir gratuitement ou contre une contribution financière ces VHU.

Aujourd'hui la technologie permet de retrouver le propriétaire d'un véhicule abandonné. Les recherches aboutiront systématiquement à une verbalisation par la Police Municipale.

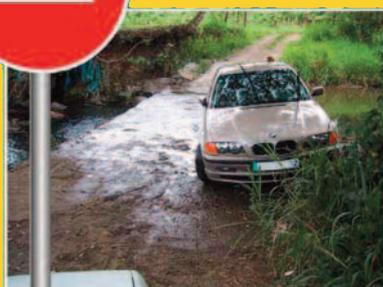
En parallèle, la Municipalité mettra en œuvre une troisième campagne de ramassage des VHU. Les propriétaires pourront, moyennant une participation financière, faire enlever leurs épaves.

Prenons conscience de nos actes et agissons afin de profiter d'un cadre de vie de qualité et de le transmettre en bon état à nos enfants.

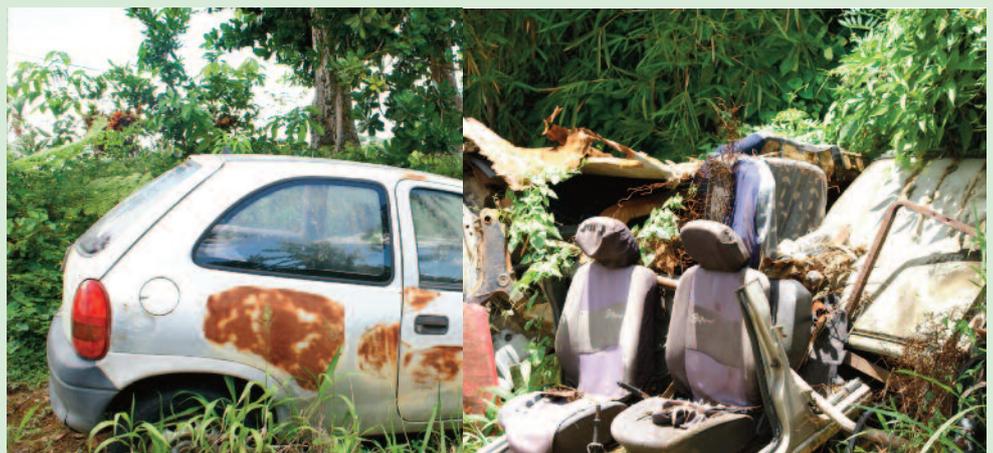
### Contact :

**Police Municipale :**  
0596-68-31-96

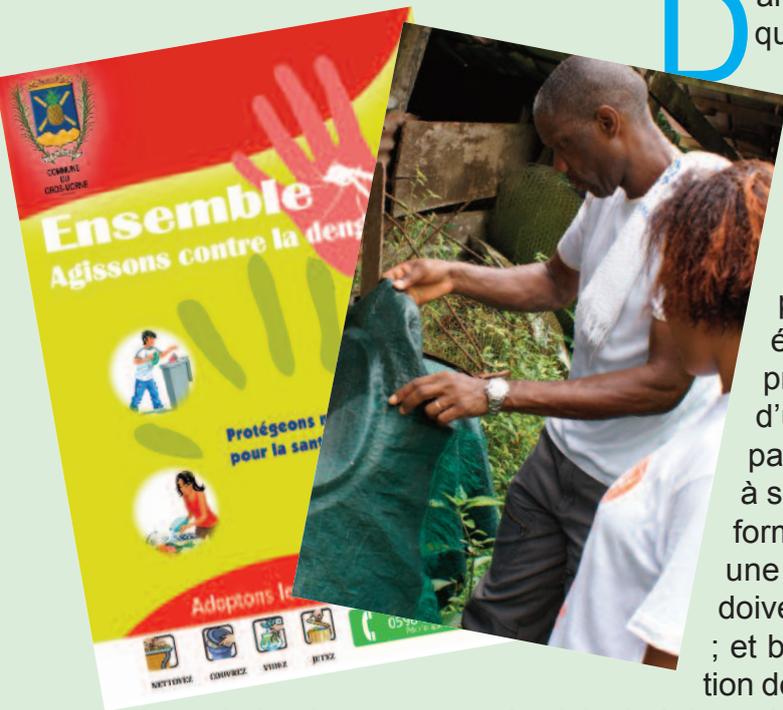
**Service environnement :**  
0596-67-70-45



[www.ville-grosmorne.fr](http://www.ville-grosmorne.fr)



## Luttons contre le moustique... Ensemble, agissons contre la dengue !



**D**ans le cadre de la lutte contre l'épidémie de dengue qui a touché le département en 2010, la municipalité a mis en place six brigades définies par secteur géographique et chargées de la destruction des gîtes larvaires. Ces brigades devaient recenser tous les gîtes à moustiques sur le territoire et particulièrement près de chez vous.

Sur la période du 30 août au 17 septembre 2010, plus de mille deux cent vingt-huit (1228) gîtes ont été recensés (dépôts d'encombrants, citernes, fûts, pneus, pots à fleurs, stocks de pneus, véhicules hors d'usage...). Pour faire suite à cette première campagne de sensibilisation, la municipalité a fait appel à six agents volontaires du service civique. Après une formation, ils sont venus renforcer les équipes. Ils ont une première mission de sensibilisation. Ces agents doivent aussi intervenir auprès des publics vulnérables ; et bien évidemment, participer aux actions de promotion de la santé. Une veille régulière est effectuée sur tout

le territoire. Les rapports de visite hebdomadaire sont transmis aux services de l'Agence Régionale de Santé pour un meilleur suivi des opérations. Dans la lutte contre le moustique, la Ville a privilégié la proximité. C'est, pour elle, le moyen le plus efficace pour modifier les habitudes.

### Initiative...

## Un écrivain public s'installe au bourg

**L'association Narcisse inaugure «Papyrus» : un espace «Ecrivain public» offrant une large gamme de prestations...**

**C**e samedi 05 février, les membres de l'association Narcisse, et leurs invités avaient rendez-vous pour donner vie officiellement à un « espace écrivain public » : Papyrus. De tout temps, l'objet du métier d'écrivain public a été de se placer comme le trait d'union entre les individus et les nécessités administratives ou sociales. L'écrivain public

écrit pour autrui tout type de texte à caractère privé, administratif ou professionnel. La langue est sa matière première et l'écrit est la valeur ajoutée qu'il lui impose. En faisant preuve d'écoute et d'empathie, il est un acteur social qui permet aux individus de répondre à leurs obligations dans une société où l'écrit est omniprésent. Aujourd'hui, cette activité répond à un besoin nécessaire d'une société rythmée par une communication démesurée et une informatisation à outrance. L'association Narcisse, présidée par Max CLEORON, a créé cet espace « écrivain public » pour accompagner les particuliers dans leurs démarches et proposer un service aux artisans et aux petites entreprises. La maîtrise des différents types d'écrits donne à l'association une palette d'outils qui la rend polyvalente. De plus, grâce aux technologies de la communication et de l'information, Narcisse développe un large éventail de services rédactionnels : documents administratifs, courriers personnels, discours, faire-part, pages Web, biographies, récits de vie, textes littéraires, corrections, réécritures, etc. Papyrus pourra accompagner les projets du plus grand nombre.

Contact :0596-71-88-08



Inauguration de l'espace écrivain public de Narcisse

## « À l'ombre du malfini » « Nos Coutumes et traditions »



Josapha LUCE, écrivain Gros-Mornais

Écrivain et passionné par l'histoire de la Martinique, Josapha LUCE nous présente son dernier ouvrage : À l'ombre du mal fini. Homme de partage, Josapha souhaite faire profiter les foyers martiniquais en donnant à chacun la possibilité de connaître l'histoire de son pays à travers ses œuvres accessibles par tous. Après le « dictionnaire des personnalités et des lieux et des hauts faits de l'histoire de la Martinique », sorti en 2007 et « Créoles d'où viens-tu ? » (2008), Josapha revient avec ce nouveau livre dans lequel il revisite de façon agréable et remarquable les coutumes et traditions locales de notre



**josé Versol**  
« To Matèis »

**EN SPECTACLE**  
*À l'atrium*

**20H** vendredi 29 AVRIL 2011

**16H & 20H** samedi 30 AVRIL 2011

**MAGNIFIQUE SPECTACLE HAUT EN COULEURS ET EN ÉMOTIONS, TRADITION RENCONTRE SPIRITUALITÉ**

En invités :  
Annie Laure Carole / Guy Vadeleux / Suzy Trébeau / Manuel Sainte Rose  
Alain Legares / Leandro Seraline / Ivy Jalta / Parfum d'Amour  
4 Ballets - Afro Caraïbe / Nouvelle Formule / Racine Créole / Thradys

Infoline : 06 96 05 86 06 - 06 96 45 42 51

pays. Le récit raconte les aventures et les nombreuses péripéties d'un groupe d'amis durant les différentes périodes marquantes



Séance de présentation du roman « À l'ombre du malfini » à l'ACSEF de Rivière-lézarde

de l'année et dans des situations propres à notre île. Entre intrigue et récits pédagogiques, « À l'ombre du malfini » redonne du sens aux fêtes et aux croyances locales. Découvrons les us et coutumes « d'antan », les vidés carnavalesques, les bains de mer, l'illumination de la Toussaint, réveillons de Noël... tout est décodé à la lumière de notre histoire. Cet ouvrage est véritablement une ouverture sur notre passé et notre patrimoine.

Contact Josapha LUCE : 0696-22-13-62

## Les Marchés Nocturnes du Gros-Morne

**Fruits, légumes et produits artisanaux sont au rendez-vous dès 15h00**



avec un camaïeu de couleurs rappelant l'arc-en-ciel. Mille couleurs pour un choix tout aussi important : fruits, légumes, produits artisanaux, meubles, pâtisseries, vêtements, boucherie, etc....

La volonté de l'office et de la Ville est de pérenniser le concept. C'est ainsi qu'à chaque rendez-vous des thématiques seront proposées. Lors des premières éditions, nombreux sont les Martiniquais qui ont répondu présents et ont fait le succès de cette manifestation.

*Rendez-vous avec les marchés nocturnes du Gros-Morne, tous les deuxième vendredi du mois de 15h00 à 21h00 sur la place de la Mairie et la place René MARAN.*

**D**epuis le mois de novembre, une fois par mois, le Gros-Morne déballe ses étals. Le vendredi, dès 15h00, les parfums enivrants des fruits et légumes « péyi » envahissent la place de la Mairie. Ce partenariat de la municipalité et de l'office de tourisme du Gros-Morne a pour objectif de redynamiser le bourg et de permettre aux gros-mornais de trouver près de chez eux les produits frais locaux. Les marchands essentiellement du Gros-Morne, émerveillent les yeux des plus petits



## Extension du resau d'eau potable



Depuis quelques mois, des travaux d'extension du réseau d'eau potable ont lieu sur le territoire de la commune. Ces travaux répondent à une doléance formulée par le Maire auprès du SCNA : « Tout mettre en œuvre pour rapprocher les compteurs des Gros-Mornais ». Poser une canalisation, un jeu d'enfant ? Pas vraiment. Pour assurer l'extension du réseau, il faut d'abord obtenir les autorisations des propriétaires fonciers, ensuite creuser des « tranchées » tout le long des routes concernées. Entamés en novembre 2010, ces travaux se poursuivent avec notamment des extensions aux quartiers Croix-Odilon

(chemins Stephen Felixine et Djoni Piéjos), Poirier, Rivière-Pomme (chemin Lejuste) et au Bourg (rue Joseph Simon). 210 200€ sont engagés pour ces travaux. 1096 mètres de canalisation ont été posés. Ces allongements permettront de sécuriser l'arrivée d'eau des 49 riverains concernés. Il s'agit aussi pour la Ville d'améliorer la distribution de l'eau et de garantir une pression suffisante aux bouches d'incendie. Six mois de travaux ont été nécessaires pour réaliser l'ensemble des extensions prévues dans ce premier programme.

## travaux au quartier Lessema

Le quartier Lessema, notamment au niveau de l'intersection avec le chemin de la Paix, se réveille depuis quelques jours au son des pelleteuses et autres tractopelles. Il y a une bonne raison à ce vacarme quotidien. La Ville a entamé des travaux de réparation de l'ouvrage hydraulique, de pose de canalisation des eaux pluviales, de réfection de la chaussée et de la création d'accotements bétonnés. Ces travaux d'un montant de 262 000€ bénéficient du Fonds de secours débloqué suite aux intempéries du 4 et 5 mai 2009 ; et d'un financement de la ville à hauteur de 56%. À la fin du chantier, les riverains bénéficieront d'une route de meilleure qualité, permettant le croisement de deux véhicules dans de bonnes conditions et une sécurité accrue notamment en cas de fortes pluies.



## Miroir : Oh mon beau miroir !



Depuis quelque temps, des miroirs fleurissent aux intersections des routes sur le territoire de la commune. Cette pose de miroirs répond à une véritable volonté municipale de sécuriser les axes routiers de la commune. Ce travail de sécurisation inclut aussi, la réfection des voiries, le renforcement ou la construction d'accotements bétonnés.

Ces miroirs, correctement placés, contribuent à améliorer la sécurité des administrés sur certaines intersections notamment à la croisée des routes communales et départementales traversant la commune.

**Espace réservé aux conseillers n'appartenant pas à la majorité**

# Cérémonie de vœux 2011

**Le Maire encourage les agents à agir en véritables professionnels au service des administrés [...] la seule raison d'être d'une collectivité...**



Le personnel communal du Gros-Morne

Pour faire le bilan l'année 2010, et fixer le cap pour 2011, la cérémonie de vœux du Maire au personnel s'est déroulée le 30 décembre à la salle HIBISCUS chez Serge FREDAL, au quartier DES-SAINT. Cette occasion a permis au Maire de présenter ses vœux au personnel pour l'année 2011, de féliciter les 3 agents qui partent à la retraite après de bons et loyaux services rendus à la Commune. La matinée a été aussi marquée par la présentation du nouveau Directeur Général des Services qui succède à Raymond BAPTE.

Pour cette nouvelle année, malgré les difficultés, le Maire souhaite mettre tout en œuvre pour veiller au bien-être de ses concitoyens et demande à ses agents de renforcer la cohésion entre eux afin d'agir pour «un mieux-être et un mieux vivre ». Il a encouragé les agents municipaux à agir en véritables professionnels au service des administrés sans lesquels, a-t-il rappelé, nous n'aurions pas de raison d'être. Il leur a indiqué

que la réalisation de «ces objectifs passe par l'accroissement du niveau de performance tant individuel que collectif et le respect des notions d'éthique indispensables au bon fonctionnement du service public».

Ensuite trois agents ayant fait valoir leur droit à la retraite ont été mis à l'honneur : Maryse CIRENCIEN (adjoint administratif — caisse des écoles), Damien LEZIN (agent service technique) et Raymond BAPTE (Directeur général des Services). Ils ont reçu un présent pour leurs bons et loyaux services.

Après 30 années passées dans la collectivité, Raymond BAPTE cède sa place au nouveau Directeur général des Services, Patrick PAULINEAU.

C'est à cette occasion, que le personnel a fait la connaissance du nouveau DGS.

Pour finir, le Maire a souhaité une année de réussite au personnel et a remercié Serge FREDAL qui a mis gracieusement sa structure à disposition de la Municipalité.



Damien LEZIN reçoit du Maire et de Jean-Claude RENARD (Directeur des Services-Techniques) les félicitations pour les services rendus à la Ville



## Numéros utiles

### Mairie du GROS MORNE

Standard	05.96.67.50.11
Urbanisme	05.96.67.61.58
Service Communication	05.96.67.90.19
Cyberbase	05.96.67.59.13
Police Municipale	05.96.68.31.96
Agent en charge de la sécurité (ACMO)	05.96.67.69.29
Service Education	05.96.67.52.15
Services Techniques	05.96.67.85.55
Prévention de la Délinquance	05.96.67.70.71
Bibliothèque	05.96.67.89.22
Service des Sports	05.96.67.56.78
Crèche de Rivière-Lézarde	05.96.67.50.87